

contribuables. J'estime que d'autres membres du cabinet devraient suivre son exemple. Je n'ai jamais pu comprendre comment, étant donné son attitude à l'égard des hommes et de leurs problèmes, il se trouve dans les rangs du parti conservateur! Il y est, toutefois, et sa présence y exerce une bonne influence.

J'espère que le ministre du Travail ne se croira pas personnellement et uniquement visé par toutes nos paroles. J'ai toujours déploré, —et je l'ai dit d'ailleurs quand l'honorable Milton Gregg était ministre,—que nous ayons tendance à attribuer la responsabilité du chômage à celui qui se trouve être ministre du Travail, tandis qu'en fait le chômage en tant que tel est avant tout une question qui intéresse au premier chef l'ensemble du cabinet, dont par exemple le ministre des Finances, le ministre du Commerce et le ministre de l'Agriculture. On peut même dire que ces derniers ont une responsabilité plus grande en ce qui regarde le niveau de l'emploi au pays. Et cependant, chaque fois que nous discutons la question du chômage, c'est en quelque sorte le ministre du Travail qui est en cause, et c'est lui qui doit encaisser les coups à l'égard de tout ce qui va mal dans le domaine de l'emploi.

Un peu pour lui rafraîchir la mémoire, je vais citer un article paru dans la *Gazette de Montréal* le 17 octobre 1957, peu après l'ouverture de la Chambre, lorsqu'il venait d'être nommé ministre du Travail. L'article intitulé "Mesures du gouvernement pour conjurer le chômage", est ainsi conçu:

Lorsque, à la Chambre des communes M. Erhart Regier (député cécéfiste de Burnaby-Coquitlam) a demandé quelles mesures le gouvernement a prises pour remédier au chômage qui "augmente à vue d'œil", le ministre du Travail, M. Starr était prêt. Il a tout de suite énuméré les mesures que le nouveau gouvernement conservateur a prises:

1. Le gouvernement a lancé une campagne en vue d'intensifier la construction.

2. Il a ordonné aux bureaux du Service national de placement de faire diligence pour trouver plus promptement des emplois aux chômeurs.

3. Il a ralenti le rythme de l'immigration pour le reste de l'année, à cause de la pression qu'exerce sur le marché national de la main-d'œuvre l'affluence d'un plus grand nombre d'immigrants au début de l'année.

4. Le gouvernement a affecté 150 millions de dollars à une caisse de prêts pour l'habitation.

J'avais alors l'impression que c'était bien insuffisant et que le journaliste s'était montré très optimiste en concluant qu'il n'en fallait pas plus pour remédier au chômage. Bien d'autres députés craignaient, j'en suis sûr, que c'était loin de suffire.

Le gouvernement a bien fait quelques efforts en présentant, par exemple, son programme de travaux d'hiver. Le gouvernement et le ministre peuvent me soutenir, je suppose, que si ce programme en quatre points n'avait

pas été appliqué l'hiver dernier, le chômage aurait été encore pire. Je trouve que c'est une très faible excuse pour le grave niveau de chômage qui persiste au beau milieu de l'été où, normalement, il devient quasi inexistant.

Je sais que les fonctionnaires du service national de placement ont reçu l'ordre de se montrer actifs, et de chercher des emplois pour nos chômeurs. Toutefois, les deux premières mesures sont très difficiles à analyser. Je ne pense pas que le ministre lui-même sache nous dire exactement combien d'emplois ont été créés par ces moyens.

Quant à la troisième mesure, qui consiste à restreindre l'immigration pour le reste de l'année, je n'ai jamais pu me convaincre que l'immigration aggrave le chômage. Je suis d'accord pour dire qu'une immigration désordonnée, comme celle qui a eu lieu pendant plusieurs années, a en effet, aggravé la situation du fait qu'une si forte proportion,—parfois jusqu'à 65 p. 100 des immigrants,—représentait des célibataires prêts à travailler. Je remarque, toutefois, que, même aujourd'hui, le collègue du ministre continue de permettre aux travailleurs valides de venir s'établir au Canada pourvu que quelqu'un ici s'en porte garant, alors qu'elle refuse l'entrée à des consommateurs et à de futurs citoyens du genre de ceux dont j'ai parlé: les orphelins du monde. Même aujourd'hui, les Canadiens n'ont pas le droit de faire venir de différentes parties du monde des orphelins qu'ils voudraient adopter. Ces petits abandonnés ne constituerait certainement pas une menace pour ceux qui ont maintenant des emplois dans notre pays. Je ne crois donc pas que cette mesure ait remédié à la situation.

Toutefois, j'admettrai que la quatrième mesure a fait beaucoup pour alléger la situation,—ici je dois avouer que l'argent que le gouvernement a mis à la disposition de ceux qui veulent se construire, de même que les autres crédits prévus ici, ont grandement aidé.

Nous avons bien l'impression que le gouvernement actuel a intentionnellement décidé d'essayer de surmonter la crise. Personne encore n'a exposé de formule précise; pas même le ministre, ni quelque autre ministre, ni le premier ministre lui-même n'ont annoncé que le gouvernement a systématiquement entrepris un programme qui réglera une fois pour toutes le problème du chômage qui semble affliger un si grand nombre de pays occidentaux. Même en supposant que la situation économique s'améliore et que le gouvernement trouve ainsi moyen de sortir de la tempête, j'estime, comme le fait depuis longtemps notre parti, que les problèmes que pose l'automatisation ne nous permettront pas